

## DEC212891DAJ

**Décision portant modification des délégations de signature permanentes consenties aux délégués régionaux**

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 modifiée relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

**Vu** la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire ;

**Vu** le décret n°2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de la crise sanitaire et notamment son article 2-3 ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC181599DAJ du 7 novembre 2018 portant modification de la décision DEC040115 du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** les décisions modifiées portant délégation de signature DEC210871DAJ (circonscription Ile-de-France Villejuif), DEC200897DAJ (circonscription Paris-Centre), DEC210124DAJ (circonscription Ile-de-France Gif-sur-Yvette), DEC180331DAJ (circonscription Ile-de-France Meudon), DEC191405DAJ (circonscription Centre-Est), DEC210687DAJ (circonscription Rhône-Auvergne), DEC181661DAJ (circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes), DEC180335DAJ (circonscription Alsace), DEC211834DAJ (circonscription Alpes), DEC212453DAJ (circonscription Provence et Corse, par intérim), DEC180338DAJ (circonscription Occitanie Est), DEC180339DAJ (circonscription Occitanie Ouest), DEC180758DAJ (circonscription Aquitaine), DEC212403DAJ (circonscription Paris Michel-Ange), DEC180342DAJ (circonscription Bretagne et Pays de la Loire), DEC191680DAJ (circonscription Hauts-de-France), DEC181979DAJ (circonscription Normandie), DEC201668DAJ (circonscription Côte d'Azur) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** - A l'article 1.1 des décisions portant délégation de signature susvisées, après les termes « - les conventions et décisions relatives aux actions de formation permanente ; », sont ajoutés les termes suivants :

- « Les décisions d'habilitation nominatives des personnels du CNRS exerçant leur activité sur le site de la Délégation aux fins de contrôler les justificatifs du passe sanitaire, lorsque celui-ci est requis, dans les conditions du chapitre 2 du titre 1<sup>er</sup> du décret n°2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 susvisé.
- Les décisions d'habilitation nominatives des personnels du CNRS exerçant leur activité au sein d'une unité relevant du périmètre de la Délégation aux fins de contrôler les justificatifs du passe sanitaire, lorsque celui-ci est requis, dans les conditions du chapitre 2 du titre 1<sup>er</sup> du décret n°2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 susvisé ».

**Article 2.** - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 8 septembre 2021



Le président-directeur général

Antoine Petit

